



*Des citoyens bruxellois participent à une assemblée sur le climat, symbole de l'engagement collectif pour co-construire des politiques publiques inclusives.*

## Empouvoirement, participation citoyenne et citoyenneté en Belgique francophone

**Introduction.** Inclure les citoyens dans les décisions qui les concernent n'est-il pas l'essence même de la démocratie ? En Belgique francophone, comme ailleurs, de nouvelles formes de participation émergent pour donner plus de **pouvoir d'agir** aux citoyens. L'objectif est double : renforcer une démocratie parfois fragilisée par la méfiance et l'abstention, et permettre à chacun de **vivre pleinement sa citoyenneté** au quotidien <sup>1</sup> <sup>2</sup>. En Wallonie, la confiance des habitants envers les institutions a chuté de 30 % entre 2018 et 2023 <sup>3</sup> – signe que le modèle actuel doit évoluer. Ce rapport propose d'éclairer, dans un langage accessible, comment **l'empouvoirement** (empowerment) et la **participation citoyenne** s'articulent pour revitaliser la démocratie, quels exemples concrets se développent en Belgique francophone, quels obstacles freinent ces dynamiques, et quelles pistes se dégagent pour l'avenir.

### Démocratie et citoyenneté : de quoi parle-t-on ?

**Démocratie.** Le terme vient du grec *demos* (peuple) et *kratos* (pouvoir) : il désigne donc le **gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple** <sup>4</sup>. Dans une démocratie saine, le pouvoir est légitimé par la participation active des citoyens et le respect de droits fondamentaux. La Belgique est une démocratie représentative : les citoyens y exercent leur souveraineté en élisant des représentants qui font les lois et gouvernent en leur nom. Des principes clés comme la séparation des pouvoirs, l'état de droit et les libertés d'expression et d'association garantissent le bon fonctionnement du système. Toutefois, la démocratie ne se limite pas au vote : elle suppose aussi un **débat public ouvert** et l'implication continue des citoyen·nes dans la vie de la cité.

**Citoyenneté.** Être citoyen, ce n'est pas seulement avoir un statut juridique ou un passeport – c'est avant tout appartenir à une communauté politique avec des **droits** et des **responsabilités**. La citoyenneté moderne inclut classiquement des droits civils et politiques (vote, éligibilité, liberté d'opinion, d'association, etc.), mais aussi des droits sociaux et économiques (éducation, protection sociale...). Surtout, la citoyenneté renvoie à la participation de chacun à la vie collective. En effet, « *la citoyenneté fait également référence à la participation et à l'engagement de l'individu dans des activités collectives ou visant l'intérêt général* » <sup>5</sup>. Autrement dit, exercer sa citoyenneté, c'est prendre part au débat public,

s'investir dans son quartier, s'exprimer sur les politiques qui nous concernent – bref, **être acteur** (et non simple spectateur) de la société démocratique.

**Empowerment (empouvoirement).** L'empowerment désigne le processus par lequel les individus acquièrent les **capacités, les ressources et la confiance** nécessaires pour exercer un plus grand contrôle sur leur vie et leur environnement. On parle en français de pouvoir d'agir, d'autonomisation, voire d'**émancipation**. Concrètement, une personne « *empouvoirée* » se sent capable de faire des choix et de peser sur les décisions qui l'affectent. Dans un contexte citoyen, l'empowerment vise à donner aux membres d'une collectivité les moyens de participer pleinement à la prise de décision publique <sup>6</sup>. Par exemple, informer les citoyens et développer leurs compétences civiques augmente leur pouvoir d'agir, donc leur capacité à s'engager utilement. L'empowerment peut être individuel (prendre confiance en soi, monter en compétences) **et** collectif (renforcer le pouvoir d'un groupe marginalisé, créer du lien pour agir ensemble). En somme, c'est un levier pour que chaque citoyen·ne se sente légitime et apte à **contribuer au bien commun**.

**Participation citoyenne.** On entend par participation citoyenne l'ensemble des dispositifs permettant aux citoyen·nes de **s'impliquer activement dans les processus décisionnels** au-delà du seul vote <sup>6</sup>. Elle peut prendre des formes variées – consultations, enquêtes publiques, budgets participatifs, panels délibératifs, pétitions, référendums, etc. –, à différents niveaux (local, régional, national). L'idée centrale est d'ouvrir le dialogue entre les autorités et la population, afin que les politiques publiques reflètent mieux les besoins réels du terrain. « *La participation citoyenne peut être définie comme l'implication active des citoyens dans le processus décisionnel* » <sup>6</sup>. Elle crée une **double responsabilité** : d'un côté les citoyens qui s'engagent pour co-façonner les décisions, de l'autre les responsables publics qui doivent leur **en donner les moyens** <sup>7</sup> (c'est ici qu'on retrouve la notion d'empowerment). Selon le niveau de pouvoir accordé au public, on distingue divers degrés de participation – de l'information unilatérale jusqu'à la co-décision. L'échelle dite d'Arnstein va même de la non-participation (manipulation) jusqu'au contrôle citoyen total, en passant par la consultation et le partenariat <sup>8</sup> <sup>9</sup>. Sans aller à ces extrêmes, la participation citoyenne vise idéalement un partage du pouvoir où l'avis des citoyens est effectivement pris en compte dans les décisions <sup>10</sup>.

## Empowerment + participation : des citoyens acteurs d'une démocratie vivante

Dans une démocratie authentique, **citoyenneté rime avec participation**. Permettre aux citoyens d'exercer leur pouvoir d'agir et de prendre part aux choix collectifs est indispensable pour une société démocratique en bonne santé. En Belgique francophone, comme ailleurs, on constate une crise de confiance envers « la politique » : sentiment d'impuissance, abstention, tentation populiste... <sup>2</sup> Face à cela, renforcer l'empowerment et la participation apparaît comme un antidote. En effet, « *l'association des citoyens aux décisions publiques permet de mener de meilleures politiques, de renforcer la démocratie et d'accroître la confiance* » <sup>11</sup>. Quand les citoyen·nes se sentent écouté·es et impliqué·es, ils sont plus enclins à adhérer aux projets et à accepter les décisions, même difficiles <sup>12</sup> <sup>13</sup>. Au contraire, une démocratie où le public est tenu à l'écart risque la désillusion : « *la défiance des citoyens [...] résulte bien davantage du fait de ne pas se sentir écouté, du sentiment que sa voix ne compte pour rien* » <sup>14</sup>. Autrement dit, sans participation réelle, le contrat démocratique s'étiole.

**Fondements d'un État démocratique sain.** Les principes fondamentaux d'une démocratie – souveraineté du peuple, pluralisme, transparence, état de droit, etc. – trouvent un écho concret dans l'empouvoirement et la participation. Par exemple, la souveraineté populaire implique que les citoyens puissent **influencer** les décisions (directement ou par leurs représentants) et pas seulement déléguer tous les cinq ou six ans. L'empowerment contribue à l'**égalité politique** : donner à chacun, y compris

aux groupes défavorisés, la capacité de faire entendre sa voix, c'est rapprocher le système de l'idéal « une personne, une voix » en évitant que seules les élites ou les mieux informés décident. De même, la **délibération collective** – lorsque des citoyens discutent ensemble de l'intérêt général – enrichit le débat démocratique par la diversité des points de vue et renforce la légitimité des décisions prises. Enfin, une démocratie saine repose sur des citoyens **éclairés et actifs** : cela suppose un accès à l'information, une éducation civique de qualité, et des espaces pour participer. L'empouvoiement rejoint ici l'idée d'**éducation permanente** (formation tout au long de la vie à l'analyse critique et à l'action collective). En résumé, empowerment et participation citoyenne ne sont pas des notions accessoires ; ce sont des **piliers du vivre-ensemble démocratique**. En Belgique, les pouvoirs publics l'ont d'ailleurs reconnu : associer davantage le public aux choix est vu comme un moyen de restaurer la confiance et de faire barrage aux extrémismes <sup>3</sup>. Une « nouvelle donne démocratique » se dessine, où les citoyens redeviennent **co-auteurs** des politiques qui les concernent.

## Innovations démocratiques en Belgique francophone : exemples récents

Au cours des dernières années, la Belgique francophone a été le terreau de multiples **expériences novatrices** visant à concrétiser l'empouvoiement et la participation. Des assemblées de citoyens tirés au sort aux plateformes numériques interactives, en passant par des budgets participatifs, voici quelques exemples marquants de **démocratie innovante** pratiquée localement :

- **Panels et assemblées citoyennes délibératives.** L'une des innovations les plus emblématiques est l'organisation de panels de citoyens tirés au sort pour délibérer sur des enjeux publics. Dès 2011, l'initiative G1000 a réuni des centaines de Belges de tous horizons pour discuter des réformes politiques, ouvrant la voie à la démocratie délibérative dans le pays <sup>15</sup>. Plus récemment, la **Communauté germanophone** (Est de la Belgique) a mis en place un **Conseil citoyen permanent** (24 membres tirés au sort) capable d'initier des assemblées de citoyens – un modèle salué comme exemplaire par l'OCDE <sup>16</sup>. Ce succès inspire aujourd'hui d'autres entités en Belgique francophone : en 2023, la Région wallonne a organisé sa **première commission délibérative** mixant députés et citoyens tirés au sort <sup>16</sup>. De son côté, la Région bruxelloise s'est dotée depuis 2019 de **commissions délibératives** au sein de son Parlement, où des groupes de citoyens placent aux côtés d'élus sur des questions comme la 5G, le climat ou la mobilité. Bruxelles a même créé en 2022 une **Assemblée citoyenne permanente pour le climat**, rassemblant chaque année 100 Bruxellois·es tirés au sort pour formuler des recommandations sur la transition climatique <sup>17</sup>. Ces démarches, autrefois expérimentales, tendent à **s'institutionnaliser** pour devenir partie intégrante du processus politique.
- **Budgets participatifs et conseils consultatifs locaux.** À l'échelle communale, de nombreuses villes et communes francophones encouragent désormais leurs habitants à décider de l'affectation d'une partie du budget public ou à co-construire des projets. Par exemple, la Ville de **Namur** a instauré un budget participatif annuel depuis 2020, permettant aux citoyens de proposer et choisir des projets pour leurs quartiers <sup>18</sup>. En Région bruxelloise, plusieurs communes (Saint-Gilles, Schaerbeek, Molenbeek, etc.) ont également lancé des **budgets participatifs** ou des **conseils de quartier** où les riverains définissent ensemble des priorités d'aménagement <sup>19</sup>. Même au niveau provincial, des initiatives émergent : la Province de Namur a tenu un processus participatif pour financer des projets citoyens. Ces budgets participatifs renforcent l'**implication directe** des résidents dans les décisions locales et favorisent le dialogue entre autorités communales et population.

- **Initiatives citoyennes portées par le secteur associatif.** Le tissu associatif joue un rôle essentiel pour promouvoir la citoyenneté active en Wallonie et à Bruxelles. De nombreuses ASBL et collectifs citoyens expérimentent de nouvelles formes d'engagement. Par exemple, le **Réseau Transition** accompagne des « **villes en transition** » un peu partout en Wallonie – des groupes de citoyens qui se mobilisent pour des projets écologiques et solidaires (potagers urbains, circuits courts alimentaires, monnaie locale...), dans une optique d'empowerment local<sup>15</sup>. L'ASBL **CPCP – Citoyenneté et Participation** développe des formations et animations pour outiller les citoyens et les rendre acteurs du changement (notamment via l'éducation permanente)<sup>20</sup>. La **Coordination Nationale d'Action pour la Paix et la Démocratie (CNAPD)** promeut la participation des jeunes et des personnes d'origine étrangère à la vie publique, par exemple via des jeux de rôle citoyens ou des campagnes d'information. Des mouvements politiques innovants ont même vu le jour : le collectif **Agora Bruxelles** a présenté une liste citoyenne en 2019 et obtenu un siège au Parlement bruxellois, siège qu'il fait occuper tour à tour par des citoyens ordinaires mandatés par une assemblée tirée au sort<sup>21</sup>. Cette expérimentation unique vise à injecter la délibération citoyenne au cœur même de l'institution parlementaire.
- **Plateformes numériques de participation.** Le numérique offre de nouvelles opportunités pour élargir la participation citoyenne. En Belgique, la start-up bruxelloise **CitizenLab** s'est imposée comme un outil phare de consultation en ligne des citoyens<sup>22</sup>. Sa plateforme interactive est utilisée par une trentaine de communes en Wallonie, à Bruxelles (et même à l'étranger) pour recueillir les propositions des habitants, organiser des votes ou sondages en ligne, et répondre aux idées de la population<sup>22</sup>. Par exemple, les villes de Liège, Mons ou Marche-en-Famenne y ont recours pour co-construire avec les citoyens des plans d'urbanisme ou de mobilité. D'autres applications comme **Fluicity** ou **Ideascale** ont également été expérimentées par des administrations locales. Par ailleurs, des sites web participatifs institutionnels ont vu le jour : la plateforme officielle<sup>23</sup> **participation.brussels** centralise les appels à participation pour la Région de Bruxelles-Capitale (consultations, enquêtes, panels...) et publie les résultats des démarches. Ces outils numériques facilitent l'expression citoyenne en élargissant l'audience touchée et en permettant à chacun de contribuer à son rythme. Néanmoins, ils posent aussi la question de l'**inclusion numérique**, que nous aborderons plus loin.
- **Autres pratiques participatives notables.** Citons encore, à titre d'exemples : le **Parlement Jeunesse du Développement Durable**, organisé chaque année par la Fédération Wallonie-Bruxelles, où des dizaines de jeunes simulent un parlement et proposent des résolutions sur des enjeux climatiques<sup>24</sup>; le **Panel citoyen sur le Vieillissement** mis en place pour réfléchir au défi du vieillissement de la population (initiative pilotée par des académies et la Région wallonne)<sup>24</sup>; ou encore le **débat citoyen "We Need to Talk"**, lancé en 2018, qui a rassemblé 50 citoyens belges tirés au sort afin de formuler des pistes pour l'avenir de l'Europe dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe<sup>15</sup>. Ces expériences, qu'elles soient initiées par les pouvoirs publics, les universités ou les citoyens eux-mêmes, témoignent d'une effervescence démocratique en Belgique francophone. Elles montrent qu'il est possible d'**innover** pour redonner vie au principe du gouvernement “par le peuple” – à travers de nouvelles méthodes de dialogue, de co-décision et de mobilisation citoyenne.

*Des citoyen·nes assistent à une assemblée délibérative, illustrant la participation directe du public au processus démocratique.*

## Obstacles structurels à l'empouvoirement et à la participation

Malgré ces avancées et ces exemples encourageants, de nombreux **freins** limitent encore l'empouvoirement et la participation réelle des citoyens à la vie démocratique. Ces obstacles sont souvent **structurels**, c'est-à-dire ancrés dans les réalités sociales, économiques, institutionnelles, culturelles ou technologiques. En voici les principaux :

- **Barrières socio-économiques et éducatives.** La participation citoyenne active tend à être plus difficile pour les personnes socialement ou économiquement précarisées. Le niveau d'éducation, le revenu, la disponibilité de temps libre ou même la maîtrise de la langue jouent un rôle important dans la capacité à s'engager. En pratique, on constate fréquemment le syndrome des « *Toujours Les Mêmes* » : ce sont souvent les citoyens déjà les plus informés, diplômés ou aisés qui participent aux réunions et consultations, tandis que d'autres publics restent en retrait<sup>25</sup>. Par exemple, une assemblée citoyenne ouverte à tous risque d'attirer surtout des retraités, des cadres ou des militants habitués à prendre la parole, alors que les jeunes, les ouvriers, les personnes d'origine étrangère ou en situation de pauvreté y seront sous-représentés. Ce biais de participation creuse les inégalités politiques. De plus, les contraintes matérielles peuvent être dissuasives : comment participer à un débat le soir quand on cumule deux emplois ou qu'on doit faire garder ses enfants ? Sans compter les frais éventuels (transport, etc.) et l'accessibilité physique des lieux de réunion pour les personnes à mobilité réduite. **Résultat**, ceux dont la voix aurait le plus besoin d'être entendue (parce que les politiques les affectent fortement) sont souvent les moins présents dans les processus participatifs.
- **Freins institutionnels et politiques.** Du côté des institutions, il existe parfois une certaine **réticence** à partager le pouvoir ou à intégrer réellement les citoyens dans la décision. Même animés de bonnes intentions, élus et administrateurs peuvent craindre qu'une participation accrue complexifie et rallonge le processus décisionnel, ou qu'elle remette en cause leur prérogative de représentants. On entend ainsi des objections du type : « *c'est trop cher, trop long, trop incertain* » pour être efficace<sup>26</sup>. La culture administrative et politique n'est pas toujours propice à l'empowerment citoyen : traditionnellement, la décision publique est descendante (top-down) et pilotée par des experts, ce qui peut aller à l'encontre d'une véritable co-construction avec des profanes. Par ailleurs, le **cadre juridique** peut constituer un obstacle : certaines formes de participation ne sont pas prévues par les lois. Par exemple, au niveau fédéral belge, le référendum consultatif n'existe pas, et les pétitions citoyennes n'obligent pas le Parlement à agir. Intégrer de nouveaux mécanismes nécessite souvent des bases légales ou réglementaires (ce que la Wallonie et Bruxelles ont commencé à faire pour les commissions délibératives). De plus, la structure complexe de l'État belge (multiplicité de niveaux de pouvoir) rend le paysage décisionnel peu lisible pour le citoyen, qui ne sait pas toujours **où s'adresser** pour se faire entendre – ce qui peut décourager l'initiative. Enfin, certains responsables politiques restent sceptiques quant à la **légitimité** de dispositifs comme le tirage au sort : comment des citoyens non élus peuvent-ils influencer la loi ? Cette méfiance peut freiner la généralisation de telles innovations<sup>27</sup> <sup>28</sup>.
- **Déficit de culture participative et obstacles culturels.** Du côté des citoyens, l'envie ou l'**habitude** de participer n'est pas innée. Des facteurs culturels peuvent expliquer qu'une partie de la population ne se sente pas concernée par la politique ou n'ose pas s'exprimer. La socialisation politique de nombreux Belges reste axée sur le vote et le fait de « laisser faire les élus ». Ainsi, passer à un rôle plus proactif demande un changement de mentalité. Le sentiment d'**illégitimité** personnelle constitue un frein fréquent : beaucoup de gens pensent ne pas avoir les compétences pour donner un avis valable (« *Je ne suis pas un expert, qu'est-ce que je pourrais apporter ?* »), surtout sur des sujets techniques. La peur du conflit ou du jugement peut aussi

dissuader de s'exprimer en public. De plus, certaines **catégories de citoyen·nes** font face à des obstacles spécifiques : les femmes sont parfois moins encouragées à prendre la parole en public, les minorités peuvent se sentir exclues ou pas écoutées en raison de préjugés, etc. S'ajoute à cela une forme de **désillusion** alimentée par le passé : si des consultations antérieures ont donné l'impression d'être inutiles (décisions déjà prises d'avance, promesses non tenues), les citoyens peuvent devenir cyniques et refuser de participer à nouveau. La clé réside alors dans la (re)construction d'une **confiance** et d'une culture du dialogue, ce qui prend du temps. Sans une véritable écoute de la part des autorités et sans résultats concrets, il est difficile de convaincre des citoyens échaudés de revenir autour de la table <sup>14</sup>.

- **Manque de retours et de suivi des contributions.** Un obstacle souvent rapporté est l'absence de prise en compte visible des apports citoyens. Participer à une réunion ou répondre à une enquête mobilise du temps et de l'espoir – or, si derrière, **rien ne se passe**, le découragement s'installe. Trop souvent, les citoyens n'ont pas de retour sur l'impact de leur contribution : leurs avis semblent disparaître dans un « trou noir » administratif. Par exemple, des communes ont organisé des consultations dont les résultats n'ont jamais été publiés clairement ni traduits en actions, faute de volonté politique ou de moyens pour le faire. Ce défaut de **transparence** et de suivi entretient l'impression d'une participation pour la forme. Comme le soulignent certains experts, les citoyens ne sont pas frustrés par manque d'occasions de s'exprimer, mais par le fait de ne pas être réellement entendus <sup>14</sup>. Un processus participatif mal conduit – sans feedback ni influence tangible – peut même aggraver la défiance au lieu de l'atténuer. C'est pourquoi les bonnes pratiques recommandent toujours de **clôturer la boucle** ("close the feedback loop") : informer les participants de ce qui a été décidé grâce à leurs contributions, expliquer pourquoi certaines propositions sont retenues ou non, etc. Cela reste un point faible de nombreuses initiatives actuelles, faute de culture de l'évaluation et de l'explicitation dans nos institutions.
- **Fracture numérique et exclusion technologique.** Si les outils digitaux ouvrent de nouvelles voies de participation, ils risquent aussi d'exclure une partie du public. On estime qu'une proportion non négligeable de la population (personnes âgées, peu diplômées ou précaires) est en **décrochage numérique**, c'est-à-dire n'utilise pas internet ou est peu à l'aise avec les plateformes en ligne. Or, de plus en plus de consultations ou d'appels à projets passent par le numérique, ce qui crée un biais. Par exemple, une commune qui recueille les idées des citoyens via une application mobile ne touchera pas ceux qui n'ont pas de smartphone ou ne savent pas s'en servir. Même parmi les internautes, tout le monde n'a pas les réflexes pour trouver l'information (où s'inscrire pour un panel ? comment remplir un formulaire de contribution en ligne ?). Le risque est de **creuser un fossé** entre une citoyenneté "connectée" et une autre laissée pour compte. La **fracture numérique** recoupe souvent les inégalités socio-économiques, renforçant le premier point évoqué. Par ailleurs, l'espace numérique lui-même comporte ses écueils : sur les réseaux sociaux, le débat public est parfois pollué par la désinformation, l'anonymat, les discours de haine, ce qui peut décourager une participation sereine et constructive. Enfin, le tout-en-ligne peut manquer de convivialité et de délibération approfondie par rapport à des ateliers en présentiel. Conscients de cela, de nombreux acteurs plaident pour des démarches participatives **inclusives "multi-canaux"** : combiner le numérique (pour toucher largement) et le physique (pour approfondir avec ceux qui viennent), et investir dans la *formation numérique* des citoyens. Comme le souligne un rapport, améliorer la **culture numérique** du public diminue le risque d'exclusion digitale et permet d'élargir la participation à l'ère du numérique <sup>29</sup>.

## Pistes de réflexion et recommandations

Malgré les obstacles, les dynamiques d'empouvoirement et de participation citoyenne en Belgique francophone laissent entrevoir de nombreuses **perspectives positives**. Pour renforcer encore cette évolution et surmonter les freins identifiés, voici quelques pistes de réflexion et recommandations à destination des pouvoirs publics, des associations et des citoyens eux-mêmes :

- **Institutionnaliser durablement la participation.** Il est crucial de pérenniser les innovations démocratiques en les inscrivant dans le fonctionnement habituel des institutions. Cela signifie adopter des **cadres juridiques** stables pour les commissions citoyennes, panels tirés au sort et autres dispositifs, afin qu'ils ne dépendent pas uniquement de la volonté politique du moment <sup>30 31</sup>. Par exemple, la Région bruxelloise a légiféré pour organiser régulièrement des commissions délibératives ; la Wallonie pourrait faire de même après sa phase pilote. À plus long terme, on peut imaginer des **structures permanentes** de participation (telles qu'un Conseil citoyen institutionnalisé) dans chaque parlement ou chaque commune importante. L'objectif est que la participation citoyenne devienne un **réflexe** et un complément naturel de la démocratie représentative, et non une expérimentation ponctuelle. De plus, une institutionnalisation réussie doit aussi être **culturelle** : il faut ancrer, au sein des administrations, une culture de l'ouverture, de l'écoute et du co-développement avec les citoyens <sup>32 33</sup>. Cela passe par la formation des agents publics (comme le propose l'EAP avec ses formations dédiées <sup>34 26</sup>), la diffusion de guides méthodologiques, et le partage d'expériences entre collectivités.
- **Aller vers une participation plus inclusive.** Combattre les inégalités de participation doit devenir une priorité. Concrètement, cela implique de **diversifier les modalités** de consultation pour toucher différents publics. Par exemple, organiser des ateliers participatifs décentralisés dans les quartiers populaires, à des horaires adaptés (y compris le week-end), avec éventuellement un soutien logistique (garderie pour enfants, défraîtement des frais de déplacement) pour lever les obstacles socio-économiques. Veiller aussi à la diversité des formats : associer du présentiel (forums, tables rondes) et du numérique, des démarches individuelles (questionnaires) et collectives (ateliers en groupe), des approches ludiques ou artistiques pour intéresser ceux qui ne se reconnaissent pas dans les réunions formelles. Il s'agit **d'aller vers** les citoyens éloignés plutôt que d'attendre qu'ils viennent d'eux-mêmes. Le tirage au sort, bien utilisé, peut être un outil puissant d'inclusion car il donne à chacun une chance égale de participer – à condition de convaincre les tirés au sort de répondre présents, ce qui nécessite de bien expliquer la démarche et ses bénéfices. Un accompagnement spécifique des publics vulnérables (par des animateurs, médiateurs ou associations relais) peut aider à les rendre actifs et confiants dans ces espaces.
- **Renforcer l'éducation civique et l'empowerment individuel.** L'empouvoirement passe par la **formation** dès le plus jeune âge à la citoyenneté active. Il serait bénéfique de consolider l'éducation civique dans les écoles, non seulement en enseignant le fonctionnement des institutions, mais aussi en faisant pratiquer la participation (conseils d'élèves, projets citoyens à l'école, budget participatif scolaire...). Parallèlement, soutenir l'**éducation permanente** pour les adultes – via les associations, les universités populaires, les médias publics – afin de développer la culture politique, le sens critique et les compétences d'expression de tous les citoyens. Des ateliers d'empowerment (prise de parole en public, débat argumenté, initiation aux outils numériques de participation) pourraient être proposés, notamment aux publics sous-représentés. L'idée est de **démystifier** la politique et de donner à chacun les moyens d'y prendre part. Un citoyen mieux informé et formé est plus à même de s'engager de manière éclairée. Ce travail de fond, moins visible, est pourtant essentiel pour élargir la base de la participation et éviter qu'elle ne reste confinée à une élite.

- **Améliorer le retour et l'impact des contributions citoyennes.** Pour que la participation conserve tout son sens, il est impératif d'assurer un **suivi transparent**. Chaque fois qu'une consultation ou un panel est organisé, les décideurs doivent s'engager à **répondre** aux citoyens : publier un rapport clair des contributions, formuler une réponse officielle (qu'est-ce qui va être fait, ou pourquoi telle proposition n'est pas retenue), et si possible associer des citoyens au suivi de la mise en œuvre. Cette démarche de **redevabilité** est indispensable pour entretenir la confiance et la motivation. À l'ère numérique, on peut utiliser des outils en ligne pour tenir les participants informés en temps réel de l'avancement des projets. Par exemple, une plateforme pourrait indiquer : « 80 % des idées soumises dans le budget participatif sont en cours de réalisation ». De même, il faudrait systématiquement évaluer les processus participatifs avec les citoyens eux-mêmes, pour apprendre des échecs et améliorer les futurs dispositifs. En un mot, montrer que la parole citoyenne **compte vraiment**, par des actes concrets, afin de dissiper le sentiment de parler dans le vide.
- **Exploiter le potentiel du numérique tout en réduisant la fracture.** Les autorités devraient investir dans des solutions numériques **conviviales et accessibles** pour élargir la participation, tout en veillant à n'exclure personne. Cela signifie choisir des plateformes ergonomiques, disponibles en plusieurs langues le cas échéant, compatibles avec des appareils peu performants, et respecter l'accessibilité pour les personnes handicapées. En parallèle, il faut continuer les efforts pour la **littératie numérique** : ateliers d'initiation pour les seniors, tarifs sociaux pour l'accès à internet, mise à disposition de points d'accès publics (espaces numériques dans les mairies, bibliothèques, maisons de quartier) où les citoyens peuvent se faire aider pour participer en ligne. Le numérique peut aussi servir à **délibérer autrement** : on voit émerger des forums en ligne modérés, des chats vidéo participatifs, des applications de budget participatif gamifiées... Autant d'outils à expérimenter, tout en maintenant un **équilibre** avec des rencontres en personne pour garder la dimension humaine et délibérative profonde. En outre, il convient d'encadrer la participation numérique par des principes de **transparence des algorithmes** (par exemple pour le traitement des votes ou commentaires en ligne) et de protection des données, afin de susciter la confiance des usagers.

**En conclusion**, l'articulation de l'empowerment et de la participation citoyenne offre une voie prometteuse pour revivifier la démocratie en Belgique francophone. Elle permet de réaliser concrètement le vieux principe du « gouvernement du peuple par le peuple », en rendant chaque citoyen davantage acteur – informé, compétent et écouté – du destin collectif. Les initiatives pionnières menées ces dernières années montrent qu'avec de la volonté politique et de l'ingéniosité, on peut **innover démocratiquement** : panels citoyens, budgets participatifs, plateformes collaboratives... Il reste certes des défis de taille à relever pour ancrer ces pratiques et les rendre réellement inclusives. Mais loin d'être une utopie, la démocratie participative et l'empouvoirement citoyen s'installent peu à peu dans les mœurs politiques. Ils apportent déjà des bénéfices tangibles : décisions plus pertinentes et acceptées, citoyens qui se sentent reconnus et utiles, climat de confiance retrouvé à l'échelle locale... Une démocratie plus participative est une démocratie plus **résiliente**, mieux armée contre la tentation du repli et de la méfiance. Continuons donc sur cette lancée, en faisant tomber les barrières une à une, pour construire ensemble une société **plus juste, solidaire et ouverte**, où chaque voix compte. Comme l'énonce la charte d'une association d'éducation permanente : « *Cette citoyenneté s'exerce par la participation de tous, sans discrimination, à la construction d'une société [...] respectueuse des droits humains* »<sup>20</sup>. C'est en misant sur **l'intelligence collective** de tous les citoyens, y compris les plus marginalisés, que l'on fera vivre pleinement la citoyenneté et que l'on consolidera les bases d'un État démocratique vraiment sain.

**Sources :** Presse et sites institutionnels belges (Le Bulletin de l'EAP, IWEPS, Parlement Wallonie, etc.), publications d'associations (Pour la Solidarité, CPCP, G1000...), travaux académiques et rapports officiels

(OCDE, Fondation Roi Baudouin, APF), plateformes participatives (Assemblée Climat Bruxelles, participation.brussels...), etc. Les citations référencées en notes proviennent des documents suivants : [1] *Guide Smart City & participation* (Service Public Wallonie, 2018), [2] Site de l'ASBL Together, [3] *Working Paper Participation citoyenne* (Pour la Solidarité, 2011), [7] *Guide Smart City & participation* (SPW, 2018), [9] *Zoom sur la démocratie* (Cultures&Santé, 2011), [14] *Introduction à la citoyenneté* (Pour la Solidarité, 2007), [15] Charte du CPCP, [17] *Le Bulletin de l'EAP* (29/7/2024), [25] *Rapport sur la démocratie délibérative* (APF, 2023), [29] *Le Bulletin de l'EAP* (29/7/2024), [31] *Regional-IT* (07/09/2018), [36] *Guide Smart City & participation* (SPW, 2018), [45] Site Assemblée citoyenne pour le climat - Bruxelles, [47] Site de la plateforme G1000.

---

1 3 14 15 16 24 25 26 34 La participation citoyenne, une nécessité, comment l'encourager - Le Bulletin de l'EAP

<https://lebulletin.eap-wb.be/eap/participation-citoyenne-initier-soutenir/>

2 11 27 28 30 31 32 33 afp-francophonie.org

<https://afp-francophonie.org/sites/default/files/2023-08/RJP%20-%20Rapport%20sur%20la%20d%C3%A9mocratie%20d%C3%A9lib%C3%A9rative%20%28Belgique%2C%202023%29.pdf>

4 cultures-sante.be

<https://www.cultures-sante.be/wp-content/uploads/2023/11/ep-2011-democratie-manuel.pdf>

5 WP introduction citoyennete

[https://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/wp2007\\_04introduction\\_citoyennete\\_0.pdf](https://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/wp2007_04introduction_citoyennete_0.pdf)

6 7 10 29 interieur.wallonie.be

[https://interieur.wallonie.be/sites/default/files/2018-11/RJ\\_Smart\\_City\\_Annexe-2.pdf](https://interieur.wallonie.be/sites/default/files/2018-11/RJ_Smart_City_Annexe-2.pdf)

8 9 12 13 pourlasolidarite.eu

[https://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/working\\_paper\\_-participation\\_citoyenne\\_26.08.11\\_0.pdf](https://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/working_paper_-participation_citoyenne_26.08.11_0.pdf)

17 [PDF] Communiqué de presse - G1000

[https://www.g1000.org/sites/default/files/FR\\_Communiq%C3%A9\\_G1000%20Assemblee%20Citoyenne%20Climat.pdf](https://www.g1000.org/sites/default/files/FR_Communiq%C3%A9_G1000%20Assemblee%20Citoyenne%20Climat.pdf)

18 Namur - Le budget participatif - Inventaire des lauréats depuis 2020

<https://www.odwb.be/explore/dataset/projetsbudgetsparticipatifs/custom/?flg=de-de>

19 Budget participatif, tour d'horizon en Région bruxelloise

<https://participation.brussels/outils/dispositifs-participatifs/appels-a-projets-et-budgets-participatifs/cas-pratique-budget-participatif-en-region-bruxelloise/>

20 CPCP - Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation en bref !

<https://www.cpcp.be/cpcp/charter/>

21 Assemblée idéale | Assemblee

<https://www.assemblee.brussels/ideale>

22 CitizenLab, champion belge de la consultation populaire en ligne • Regional-IT • Toute l'information sur les startups et les TICs en région Wallonie-Bruxelles

<https://www.regional-it.be/practice/citizenlab-champion-belge-de-la-consultation-populaire-en-ligne/>

23 Démocratie - Géopolis

<https://geopolis.brussels/expos-en-ligne/democratie/>